



2 ÈME SEMAINE
DE LA COP30 –
LES NÉGOCIATIONS
COMMENCENT
VRAIMENT

LES ACTEURS DE L'EAU PROPOSENT DES SOLUTIONS MAIS ALERTENT SUR LES LIMITES DES MOYENS D'ADAPTATION

Les acteurs de l'eau du monde entier font observer sans relâche que **l'eau, ressource vitale au sens propre du terme, est le principal marqueur du changement climatique**. La hausse des températures perturbe profondément le cycle de l'eau. Les déséquilibres engendrés compromettent la sécurité alimentaire, la santé publique, les moyens de subsistance et la stabilité dans les territoires que nous habitons. **Pour cela, les acteurs du monde de l'eau alertent à chaque Conférence sur le climat sur les menaces que les perturbations majeures du cycle de l'eau font peser sur l'avenir, dès aujourd'hui.**

De nombreux rapports scientifiques annoncent que **l'objectif de maintenir le réchauffement climatique à 1.5°C voire 2°C**, par rapport à l'ère préindustrielle, **devient de moins en moins atteignable** au vu de l'évolution des concentrations de gaz à effet de serre (GES) ces dernières années. Chaque degré supplémentaire accroît la fréquence et l'intensité des sécheresses, des inondations et contribue à modifier les ressources en eau avec, en conséquence, des pertes humaines et économiques. La France en tient déjà compte dans la dernière révision de son Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), qui recommande les mesures à prendre face à un réchauffement mondial de 3°C à la fin de ce siècle, soit 4°C en France hexagonale où le réchauffement est plus rapide. Si cette perspective a frappé les esprits à l'époque, les investissements nécessaires n'ont pas été réalisés en conséquence, laissant les populations, acteurs et élus locaux démunis face aux impacts du changement climatique devenus plus récurrents qu'exceptionnels.

Les conditions d'application des accords adoptés à la COP de Paris fixant des perspectives de réduction des GES ont fait l'objet d'un examen à l'occasion du bilan mondial présenté à la COP de Bakou. **Un point clé de la COP 30 sera l'examen de la demande aux Etats de présenter des propositions d'amélioration de leurs engagements (les Contributions déterminées au niveau national-NDCs). Le constat de retard persistant des engagements de nombreux Etats à présenter des contributions en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris est inquiétant pour les acteurs confrontés au changement climatique et aux atteintes portées à l'environnement, en particulier dans le domaine de l'eau.**

Face à ce constat, si la priorité reste bien de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, l'objectif affiché pour la COP 30 qui se tiendra à Belém au Brésil est de renforcer les stratégies d'adaptation à un climat d'ores et déjà modifié. C'est un point fort de la demande des pays en développement, les moins responsables mais les plus touchés et vulnérables face aux impacts du changement climatique, qui évaluent leurs besoins en finance climat à **1300 Mds USD/an**, alors que les pays industrialisés se sont accordés sur un montant à atteindre de **300 milliards par an** pour les soutenir dans leur transition énergétique et en matière d'adaptation. Pour les pays les plus menacés, le Fonds pour répondre aux Pertes et préjudices représente une avancée importante. Son efficacité dépendra d'une répartition équitable et de la continuité de la volonté politique. **La mise en place attendue à la COP30 d'un réseau d'indicateurs de l'Objectif mondial d'adaptation avec une dizaine d'indicateurs liés à l'eau permettra un meilleur ciblage des priorités opérationnelles, techniques, géographiques et financières.**



Pour les pays les plus menacés, le Fonds pour répondre aux Pertes et préjudices représente une avancée importante. **Son efficacité dépendra d'une répartition équitable et de la continuité de la volonté politique. La mise en place attendue à la COP30 d'un réseau d'indicateurs de l'Objectif mondial d'adaptation avec une dizaine d'indicateurs liés à l'eau permettra un meilleur ciblage des priorités opérationnelles, techniques, géographiques et financières.**

La nécessité d'engager des actions d'adaptation est une demande forte des acteurs de l'eau : l'expérience du Partenariat Français pour l'Eau, via l'activité de ses membres, en France ou ailleurs, a montré que dans ce domaine, de nombreuses solutions pouvaient être mises en œuvre pour améliorer l'efficacité des services, la durabilité des modes de production agricoles et industriels, pour aller vers une sobriété des usages et tisser des liens vertueux entre eau et énergie. Les baisses de ressources en eau de certains territoires y nécessitent cependant des efforts de tous les types d'utilisateurs.

Les catastrophes naturelles se multiplient. Les avis des spécialistes convergent pour annoncer que ces phénomènes vont s'aggraver dans les années qui viennent, ce qui conduit d'ores et déjà les compagnies d'assurance à envisager des révisions drastiques de la couverture de nombreux investissements. La capacité de la biodiversité à s'adapter à de nouvelles conditions climatiques suscite en outre de fortes inquiétudes : destruction d'écosystèmes, prolifération d'espèces invasives et disparition d'espèces indigènes, dégradation des sols.

Si l'adaptation constitue une stratégie nécessaire et utile, elle ne pourra pas répondre à toutes les conséquences des changements climatiques qui nous menacent et ne saurait être une alternative à des stratégies de réduction des GES qui peinent à émerger à la hauteur des enjeux.

Dix ans après les espoirs mis dans l'Accord de Paris en 2015, la situation sur le front du changement climatique paraît hélas toujours aussi dégradée. Chacun aura pu noter, aujourd'hui, un mouvement de désaffection sur l'importance à accorder à la protection de l'environnement comme à la lutte contre le changement climatique. **Dans un contexte où les tensions liées aux ressources en eau et au climat s'accroissent, appelant à une intensification des efforts et offrant pourtant des opportunités de coopération internationale, la prévalence de rivalités économiques et géopolitiques tend aujourd'hui à infléchir les priorités à l'échelle mondiale.**

En tant qu'acteurs publics, associatifs et privés du secteur de l'eau, nous sommes convaincus qu'il est urgent de reconnaître l'ampleur des défis auxquels nous faisons face. Les perturbations liées à l'eau et au climat sont déjà bien réelles et appellent une mobilisation collective afin de préserver les conditions de vie des générations présentes et futures. Le monde de l'eau dispose des compétences et de la volonté nécessaires pour relever ces défis majeurs, à condition de bénéficier des moyens adaptés.

« **L'eau est le miroir de notre avenir** » écrivait Gaston Bachelard [Essais sur la matière, 1942], et **elle devrait être au cœur de l'agenda de l'action de la Conférence qui va s'ouvrir à Belém, en Amazonie.**



→ Par **André Viola**,
président du Partenariat
Français pour l'Eau et du
syndicat mixte Réseau
Solidarité Eau 11

→ **Gérard Payen**, vice-
président du Partenariat
Français pour l'Eau et conseiller
pour l'eau et l'assainissement du
Secrétaire général des Nations
unies de 2004 à 2015

→ **Marie-Hélène Aubert**, ex-présidente
du Partenariat Français pour l'Eau
et conseillère du président François
Hollande pour les négociations
internationales sur le climat et
l'environnement entre 2012 et 2016

→ **Jean-Luc Redaud**, ancien
directeur de l'Agence de l'eau
« Adour-Garonne » et président
du groupe eau-climat du
Partenariat Français pour l'Eau